



GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **18 novembre 2013**

Délibération n° 2013-4263

commission principale : **proximité et environnement**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : **GIVORS**

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation du réseau d'assainissement de la Commune par la société Lyonnaise des eaux France - Exercice 2012**

service : **Direction de l'évaluation et de la performance**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Ferraro

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 8 novembre 2013

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 20 novembre 2013

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Vesco, Mme Frih, M. Assi, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, MM. Bolliet, Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagonne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Mme Pesson, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mmes Revel, Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Reppelin (pouvoir à Mme Vullien), Passi, Bouju (pouvoir à M. Abadie), Mme Peytavin (pouvoir à M. Le Bouhart), MM. Rivalta (pouvoir à M. Vesco), Albrand (pouvoir à M. Jacquet), Balme (pouvoir à Mme Domenech Diana), Chabert (pouvoir à M. Gignoux), Fleury (pouvoir à M. Sangalli), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Ollivier (pouvoir à M. Suchet), Mme Palēja, MM. Roche (pouvoir à M. David G.), Serres (pouvoir à M. Bolliet).

Absents non excusés : MM. Arrue, Barral, Mme Laurent, M. Julien-Laferrière, Mme Bonniel-Chalier, MM. Huguet, Louis, Mme Perrin-Gilbert, MM. Thévenot, Turcas, Vurpas.

Conseil de communauté du 18 novembre 2013**Délibération n° 2013-4263**

commission principale : proximité et environnement

commune (s) : Givors

objet : **Rapport des délégataires de service public - Activité d'exploitation du réseau d'assainissement de la Commune par la société Lyonnaise des eaux France - Exercice 2012**

service : Direction de l'évaluation et de la performance

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 octobre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de compte-rendu des rapports des délégataires de service public et dispose qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Depuis la loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales dispose que la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) doit examiner ces rapports chaque année.

L'activité d'exploitation des réseaux d'assainissement de la Commune de Givors a été confiée à la Société de distribution d'eau intercommunale (SDEI) par contrat de délégation de service public (affermage) pour une durée de 10 ans à compter du 5 février 2005.

A la suite de l'adhésion de Givors à la Communauté urbaine de Lyon, celle-ci s'est substituée à cette dernière depuis le 1er janvier 2007. Ce contrat a ensuite été transféré à la société Lyonnaise des eaux France par fusion-absorption de la SDEI le 1er juillet 2011.

Le rapport du délégataire, présenté au Conseil de communauté au titre de l'exercice 2012, comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution des délégations de service public ainsi qu'un rapport d'activité assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur 3 exercices, les principaux indicateurs d'activités de l'exercice 2012 :

Indicateurs d'activités	2010	2011	2012	Variation 2011-2012	
				En %	Tendance
abonnés	6 173	6 242	6 217	- 0,4	↘
volumes facturés (en milliers de mètres cubes)	819	784	702	- 10,5	↘

En ce qui concerne les données financières, la redevance unique d'assainissement a été mise en place à compter du 1er janvier 2007.

Indicateurs financiers (en k€)	2010	2011	2012	Variation 2011-2012	
				En %	Tendance
produits (1)	192	214	184	- 14	↘
charges (1)	211	204	146	- 28	↘
résultat	- 19	10	38	+ 273	↗

(1) hors compte de tiers

Il convient de préciser que l'activité ne comprend que la collecte des effluents. Le transport et le traitement sont confiés au Syndicat mixte pour la station d'épuration de Givors (SYSEG). Ainsi, une partie des produits perçus par le délégataire (75 %) sont reversés au SYSEG.

Au niveau de l'activité, le linéaire de réseau curé est en baisse.

Au vu de la faible surface financière des contrats, les données financières sont fortement dépendantes de la faible variation d'activité. La baisse des produits et d'une partie des charges est due à la baisse de réalisation de branchements neufs.

Le rapport du délégataire a été soumis, pour avis, à la séance plénière de la CCSPL le 14 octobre 2013. Il appartient donc au Conseil de communauté de l'examiner pour en prendre acte ;

Vu ledit dossier ;

Vu l'avis de la commission consultative des services publics locaux du 14 octobre 2013, comme ci-après annexé ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2012 produit par la société Lyonnaise des eaux France au titre de la délégation de service public du réseau d'assainissement de la Commune de Givors.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 20 novembre 2013.